



Gérard Leray entre noir et blanc

L'affaire M. Paul, le cerveau d'une banque parallèle, a défrayé la chronique en 1988 à Chartres. Dans son dernier ouvrage, Gérard Leray a mené une enquête approfondie sur ce fait divers et, surtout, sur l'étonnante personnalité de cet escroc qui aimait les pauvres.

"La Tondue de Chartres", "L'honneur perdu de Juliette Rassenier", "Charles Porte, le flic de Jean Moulin", "Monsieur Paul", ces ouvrages ont un point commun : ils explorent le noir et le blanc d'un personnage. Leur auteur, Gérard Leray, aime fouiller les âmes controversées, les vies particulières que l'histoire a portées sur le devant de la scène ou enfouies dans les oubliettes.

Le dernier en date est Paul D., plus connu sous le nom de Monsieur Paul. Le 17

novembre 1988, celui-ci est sorti de l'anonymat en faisant la une de L'Écho Républicain qui dévoilait une affaire de banque parallèle. Cinquante millions de centimes de francs, telle était l'estimation de la fortune détournée. Appâtées par un placement rapportant 10 % par mois, des centaines de personnes, en majorité chartraines, ont été les victimes de cet homme affable, bras droit de l'abbé Pierre chez Emmaüs ! La justice s'est retrouvée devant une toile d'araignée en étudiant l'organigramme de cette organisation frauduleuse.

Au terme de dix jours de procès, quatre ans plus tard, Paul D. fut condamné à 36 mois de prison, dont dix avec sursis, et à 1 million d'amende. Sur les trente-sept inculpés, huit seulement furent relaxés.

M. Paul photo l'Echo republicain, Richard Pizzol



d'écrire un livre, une connaissance m'en a dissuadé car j'allais froisser beaucoup de gens. Puis un jour, j'ai rencontré un ami de Paul, celui qui a permis son arrestation. Il m'a parlé et sa confession est en ouverture de mon livre. J'ai tiré ce fil pour développer cette histoire, fasciné par la personnalité de Paul ».

Mais un marathon semé d'embûches guettait cet ancien sportif : *« J'ai pris contact avec 98 personnes. Mon premier obstacle a été la loi du silence. Mais au fil du temps, les langues se sont déliées. Même celle du principal complice de Paul »*. Une autre difficulté attendait Gérard Leray, bien connu à Chartres pour être le poil à gratter des politiques : *« Mais, malgré ma réputation, j'ai su gagner la confiance. Je n'ai essayé que très peu de refus »*.

La loi du silence

Gérard Leray n'a pas choisi la facilité en écrivant la biographie de M. Paul : *« J'avais été frappé par cette affaire lorsqu'elle est sortie. Quand, il y a 13 ans, j'ai émis l'idée*

Une personnalité envoûtante

Afin de cerner la personnalité hors-norme de M. Paul, Gérard Leray est remonté à ses racines, et il s'est aperçu qu'il était issu



Gérald Leray a donné de nombreuses conférences sur la "Tondue de Chartres".

d'une famille irréprochable. « Lui avait l'escroquerie en lui, mais aussi le bien. Et il s'est servi de son intelligence pour parvenir à entrer chez tout le monde, aussi bien chez les gens de droite, qui venaient de voir la gauche arriver au pouvoir en 1981 et craignaient pour leurs économies, que chez les personnes de gauche et les francs-maçons », dissèque l'historien.

« Il avait une réputation infaillible et il était sincère quand il aidait les pauvres par son action chez Emmaüs. Il les aimait. Mais il lui était aussi impossible de ne pas aller au bout de l'escroquerie, ce qu'il a fait toute sa vie. C'était un schizophrène. Il savait qu'il tomberait un jour. », ajoute-t-il.

Comment s'y prenait-il pour convaincre ses victimes ? « C'était un séducteur. Irrésistible. Un gourou. L'abbé Pierre n'était pas dupe, mais il lui a pardonné. Il l'a d'ailleurs visité plusieurs fois en prison. Dans celle-ci, il avait mis tout le monde dans sa poche. Sa cellule n'était pas fermée ! C'était un précoce, un surdoué, doté d'une grande faculté d'adaptation et d'un discours persuasif.

Pour tromper beaucoup de Chartrains, il ne leur a pas mis le couteau sous la gorge. Ils ont adhéré à sa banque autant par naïveté que cupidité, et de leur plein gré. »

Gérald Leray tire cette conclusion : « Il y avait de nombreux rabatteurs et certains d'entre eux, jamais inquiétés, ont gagné beaucoup d'argent. Parmi les victimes, j'en ai rencontré qui en ont encore gros sur la patate ». Il n'exclut pas d'écrire un second tome : « Quand je pourrai avoir accès aux sources judiciaires, et si un jour j'arrive à mettre la main sur la correspondance de M. Paul afin de pouvoir perfectionner l'analyse de sa personnalité envoûtante. » Paul D. est décédé à l'âge de 90 ans, le 10 mars 1998. En liberté.

Monsieur Paul, l'escroc qui aimait les pauvres par Gérald Leray, Ella éditions, 18 euros.